

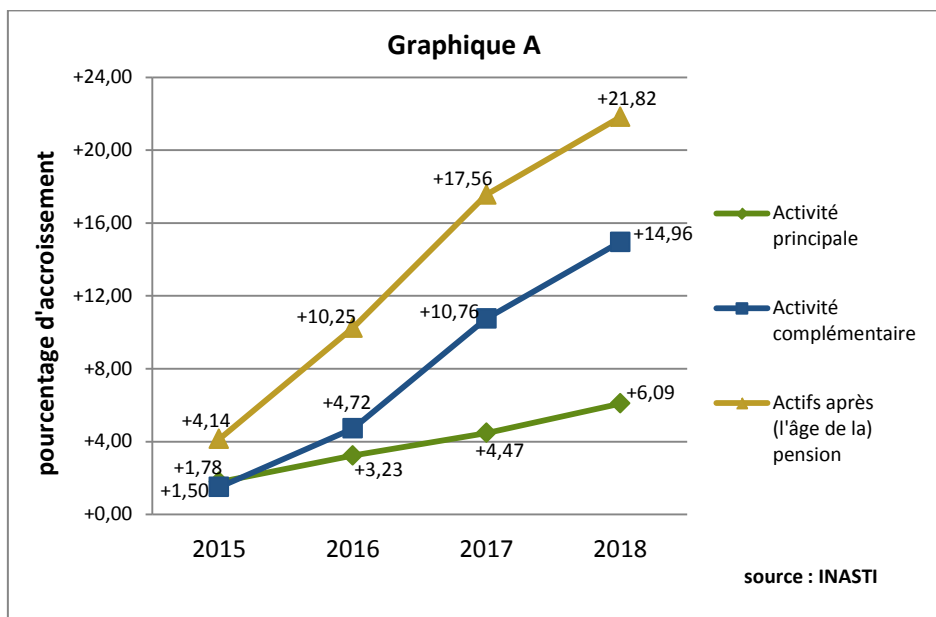
EVOLUTIONS ET TENDANCES

1 Evolution des diverses catégories d'assujettis pour la période 2014-2018 (situation au 31 décembre)

Au 31 décembre 2018, 1.112.646 travailleurs indépendants et aidants étaient affiliés auprès des caisses d'assurances sociales. Cela représente une augmentation de 24.883 unités par rapport à l'année passée. Il y a une augmentation de 96.744 unités ou + 9,52 % en comparaison avec l'année de référence 2014.

Années (31/12)	Activité principale		Activité complémentaire		Actifs après (l'âge de) la pension		Autres		Total	
	absol.	%	absol.	%	absol.	%	absol.	%	absol.	%
2014	692.035	68,12	234.001	23,03	89.866	8,85	0	0,00	1.015.902	100,00
2015	704.373	68,02	237.513	22,94	93.583	9,04	0	0,00	1.035.469	100,00
2016	714.412	67,49	245.035	23,15	99.075	9,36	0	0,00	1.058.522	100,00
2017	722.941	66,46	259.173	23,83	105.649	9,71	0	0,00	1.087.763	100,00
2018	734.170	65,98	268.997	24,18	109.479	9,84	0	0,00	1.112.646	100,00

L'évolution, exprimée en pourcentage, par rapport à l'année 2014, est représentée dans le **graphique A**.



Il ressort par ailleurs des chiffres que le nombre total d'assujettis a augmenté en 2018 et cela aussi bien pour les activités principales et complémentaires que pour les actifs après l'âge de la pension.

A noter que, par rapport à 2014, c'est le groupe des **actifs après l'âge de la pension** qui a connu le pourcentage d'accroissement le plus important en 2018 : + 21,82 %. Avant cela, leur quote-part relative, par rapport à l'année 2014, avait gagné respectivement + 4,14 % en 2015, + 10,25 % en 2016 et + 17,56 % en 2017.

En ce qui concerne les **activités principales**, nous constatons une légère augmentation (de 692.035 en 2014 à 734.170 en 2018). Concernant plus spécifiquement le statut du conjoint aidant, il y avait, au 31 décembre 2018, 3.558 partenaires d'indépendants affiliés au mini-statut alors que 21.284 avaient opté pour le maxi-statut. A la suite de la modification de la législation (depuis le 1er juillet 2005), le mini-statut est largement réduit, tandis que le maxi-statut a gagné en importance.

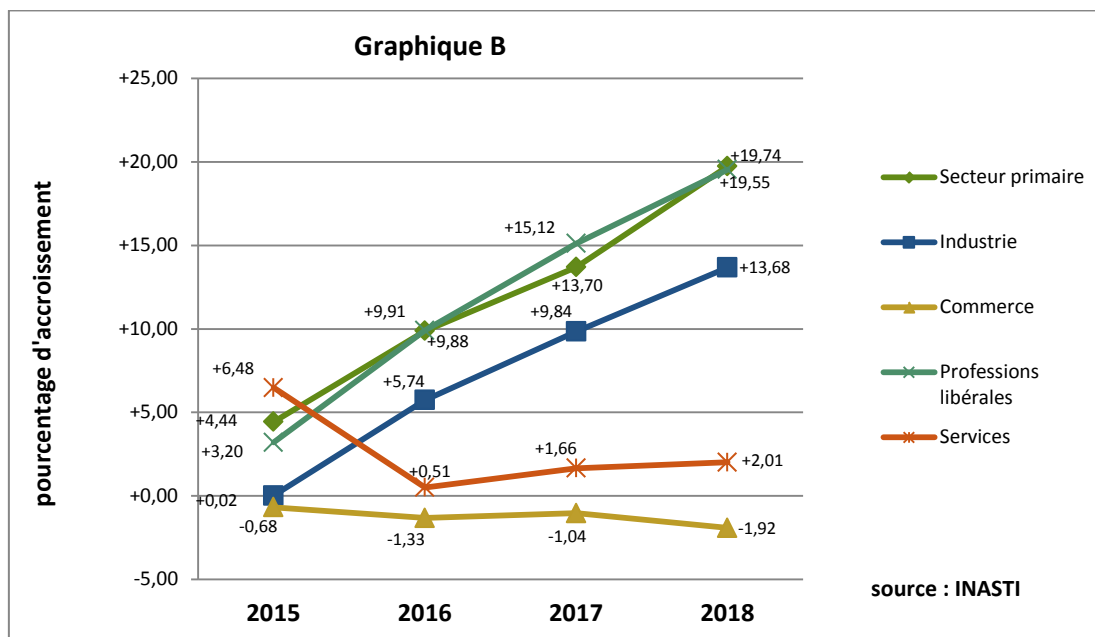
Le nombre d'**activités complémentaires** présente également des pourcentages fortement positifs. Par rapport à 2014, leur quote-part relative augmente respectivement de + 1,50 % en 2015, + 4,72 % en 2016, + 10,76 % en 2017 et + 14,96 % en 2018.

2 Evolution du nombre d'assujettis par branche d'activité, pour la période 2014-2018 (situation au 31 décembre)

L'évolution du nombre d'assujettis par branche d'activité reflète les tendances économiques connues. Par rapport à l'année passée, on observe une progression dans toutes les branches d'activité excepté dans la pêche et le commerce. **Par rapport à 2014**, le commerce et les professions diverses ont régressé respectivement de -1,92 % et - 5,06 %. Toutes les autres branches d'activité ont connu une augmentation plus ou moins importante (statu quo pour la pêche).

Années (31/12)	Agriculture	Pêche	Industrie	Commerce	Professions libérales	Services	Professions diverses	Total
2014	80.631	564	221.515	333.499	286.016	79.932	13.745	1.015.902
2015	84.215	583	221.564	331.231	295.179	85.113	17.584	1.035.469
2016	88.664	553	234.234	329.048	314.374	80.337	11.312	1.058.522
2017	91.749	569	243.308	330.042	329.264	81.256	11.575	1.087.763
2018	96.658	564	251.810	327.090	341.936	81.539	13.049	1.112.646

Le **graphique B** donne un aperçu, par rapport à l'année 2014, de l'évolution par branche d'activité, exprimée en pourcentage.



Par rapport à l'année 2017, on note que :

- les **professions libérales** continuent de connaître une expansion (de 329.264 à 341.936 ou + 3,85 %) ;
- le secteur primaire a augmenté de + 5,31 % : il y a une croissance de + 5,35 % (de 91.749 à 96.658) dans l'**agriculture** et une diminution de - 0,88 % (de 569 à 564) dans la **pêche** ;
- l'**industrie** et les **services** enregistrent une hausse de respectivement + 3,49 % (de 243.308 à 251.810) et + 0,35 % (de 81.256 à 81.539) ;
- le **commerce** a connu une légère diminution de - 0,89 % (de 330.042 à 327.090).

Les données se rapportant à la période 2014-2018 indiquent toujours que la quote-part du secteur des professions libérales prend de plus en plus d'importance.

3 Evolution du nombre d'assujettis par région, pour la période 2014-2018 (situation au 31 décembre)

La ventilation par région montre que la **Région bruxelloise** connaît la plus forte progression. Pour l'année 2018, cela signifie, par rapport à 2014, une augmentation de + 11,87 %. Les deux autres régions ont connu une augmentation plus faible (la **Région flamande** + 9,17 % et la **Région wallonne** + 8,44 %).

Années (31/12)	Région flamande		Région wallonne		Région bruxelloise		Le Royaume	
	absol.	%	absol.	%	absol.	%	absol.	%
2014	625.098	62,11	282.649	28,08	98.772	9,81	1.006.519	100,00
2015	635.507	61,98	287.464	28,04	102.295	9,98	1.025.266	100,00
2016	649.565	62,03	293.067	27,99	104.487	9,98	1.047.119	100,00
2017	667.232	62,05	300.745	27,97	107.384	9,98	1.075.361	100,00
2018	682.436	62,07	306.516	27,88	110.492	10,05	1.099.444	100,00

En interprétant les pourcentages de croissance enregistrés, il faut cependant toujours tenir compte de la loi des petits nombres. Cette loi veut que toute augmentation appliquée à de petits nombres donne des pourcentages plus élevés qu'une augmentation appliquée à des nombres élevés.

Sur le **graphique C** sont également repris les pourcentages d'accroissement pour le Royaume. Ils nous donnent un aperçu de la croissance moyenne, toutes régions confondues.

